

# Nouveau laboratoire et création d'une unité de néonatalogie

**HIB Dernière tranche de gros travaux à l'hôpital avant sa transformation prévue à l'horizon 2023: le HIB se dote d'une unité d'analyses moderne et performante, investit en pédiatrie et oncologie pour faire face à la hausse de ses activités.**

Depuis ce printemps, l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) a joué aux chaises musicales avec les locaux de son site de Payerne. La restructuration a débouché, mercredi, sur l'inauguration d'un nouveau laboratoire, d'un coût de plus de 1,2 million de francs (sans les appareillages). Il sera maintenu pour le nouvel hôpital prévu à l'horizon 2022. Plus grande, plus moderne, équipée d'appareils de dernière technologie, la nouvelle installation permet deux millions d'analyses par année et surtout la réalisation quotidienne d'analyses qui, jusqu'ici, étaient bihebdomadaires ou devaient être envoyées à l'extérieur. En bref, c'est l'assurance d'analyses en temps réel pour les patients.

«Ce nouveau laboratoire était indispensable, explique Philippe Jaquemet, chef de service. Nous étions trop à l'étroit et nous peinions à faire face à la hausse des demandes d'analyses.»

Celles-ci ont augmenté de 10% l'an dernier. Le dédoublement d'un appareil dédié à la chimie spéciale permet désormais des analyses quotidiennes dans les domaines de la sérologie infectieuse, des hormones, médicaments, marqueurs tumoraux, vi-



Une partie de l'équipe du laboratoire autour de son chef, Philippe Jaquemet, et des deux machines jumelles qui permettent de pratiquer des analyses de manière quotidienne.

PHOTO ISABELLE KOTTELAT

tamines, etc. Et le catalogue des prestations s'élargit avec le dépistage du diabète, le dosage du cortisol, les marqueurs de l'ostéoporose, l'analyse du zinc, sélénium et cuivre par exemple.

Durant huit mois de travaux – l'étape la plus lourde et la plus bruyante était sans conteste la démolition de l'ancienne piscine thérapeutique – le laboratoire est descendu d'un étage, passant du

rez-de-chaussée où il avait été installé en 1972, au 1<sup>er</sup> sous-sol. Agrandi de 40%, il abrite un nouveau local de repos; 17 personnes y travaillent par équipe, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Le service de pédiatrie a quant à lui subi un rafraîchissement. A la fin novembre, plus de 400 enfants avaient été hospitalisés cette année, soit une augmentation de plus de 9% par rapport à 2017.

Mais le service abrite surtout désormais une nouvelle unité de néonatalogie: deux places certifiées pour les prématurés dès 34 semaines et pesant 2 kilos. Jusqu'à présent, les parents de la région n'avaient d'autre choix que se déplacer au CHUV pour la prise en charge de leurs tout-petits si particuliers. Cette unité de surveillance prend également en charge les bébés nés à terme mais

qui nécessitent une surveillance accrue, par exemple en cas de jaunisse ou de soucis respiratoires qui touchent environ 20% des nouveau-nés.

## Oncologie renforcée

L'oncologie développe aussi son offre de prise en charge grâce à l'agrandissement de l'hôpital de jour (450 000 francs) et la création d'une consultation oncologique (200 000 francs). En passant du 2<sup>e</sup> au 3<sup>e</sup> étage en janvier prochain, l'hôpital de jour passe de 8 à 11 places. Il est essentiellement destiné aux patients qui viennent suivre une chimiothérapie. Plus besoin, là non plus, de rallier les grands centres pour être traité. Et tant mieux puisque le nombre de patients a augmenté de 17% en deux ans, tandis que les consultations bondissaient de 57%. Il n'y a pour autant pas plus de cancéreux dans la Broye qu'ailleurs, mais la population vieillissant, une plus grande espérance de vie, donc plus de risque de développer des maladies.

En mars prochain, la polyclinique de chirurgie sortira des urgences pour s'installer dans les locaux de l'ancien laboratoire. Les urgences seront renforcées.

■ ISABELLE KOTTELAT

## Payerne

### Nocturnes et esprit de Noël

A l'approche des fêtes de fin d'année, les commerces payernois proposeront comme de coutume deux ouvertures nocturnes. Les mercredi 19 et vendredi 21 décembre prochains, les enseignes resteront ainsi ouvertes jusqu'à 21 h, annonce la Société industrielle et commerciale (SIC) de Payerne. Outre les décorations dans les rues et sur les devantures des commerces, l'esprit de Noël se fera aussi sentir, ces deux jours, avec une calèche au centre-ville, l'igloo du Père Noël et le grimage pour les enfants. A noter aussi que, pour ces deux soirs, la SIC offrira la gratuité des transports avec le nouveau bus urbain.

## Payerne

### «Ce livre, c'est moi et la Broye»

Il a été enseignant et archiviste communal à Payerne, député socialiste au Grand Conseil, passionné de philatélie. A 78 ans, Michel Vauthey vient de publier *C'était hier... Souvenirs*, où il revient sur ses années de jeunesse de 1940 à 1968. Un ouvrage que le natif de Seigneux dédicacera ce vendredi 14 décembre, de 16 h 30 à 18 h 30 à la Librairie Page deux mille seize à Payerne.

## Chevroux

### Ambiance de Noël au refuge

Organisée par la commission «culture et loisirs», avec les maîtresses et les élèves des classes de Chevroux, la traditionnelle soirée de Noël aura lieu au refuge de Chevroux, le mardi 18 décembre prochain. Au programme de ce moment convivial: poésies et chants (dès 18 h 30), contes (19 h), thé, vin chaud et pâtisseries (20 h).

## Un nouveau débarcadère pour regarder vers l'avenir

**CONSEIL GÉNÉRAL Un débarcadère tout neuf, chiffré à 2,5 millions de francs, améliorera l'accès aux navires de la LNM.**

### CHEVROUX

C'est un peu la cerise sur le gâteau du grand lifting du port de Chevroux, dont les travaux ont commencé cet hiver. Après la validation de cette cure de jouvence à 11 millions de francs, acceptée par le Conseil général en mars dernier, celui-ci a validé le second volet ce lundi: le déplacement et le renouvellement du débarcadère actuel. Coût global: 2,297 millions de francs, dont 495 520 francs à la charge de la commune.

L'Etat de Vaud, par le biais de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), subventionne en effet les travaux pour 64% du montant global, soit 1,452 million de francs, tandis que l'armée, qui possède des infrastructures dans le port, participera pour 350 000 francs, selon

l'accord trouvé entre Armasuisse Immobilier et la Municipalité.

### Investissement «pour l'avenir»

D'une longueur de 100 mètres, monté sur des pieux fixés dans le lac, le nouveau débarcadère se situera dans le prolongement du môle. Il devra permettre d'améliorer l'accès des navires de la LNM (société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat) à Chevroux. Plus petit et installé à l'intérieur du port, le débarcadère actuel, dont la construction remonte à 1969, rend les manœuvres difficiles à cet endroit, explique Bernard Gret, ingénieur en charge du projet.

Sur le môle, l'édicule de l'ancienne station de pompage, aujourd'hui inutilisé, sera aussi transformé en salle d'attente sur sa partie ouest et en toilettes publiques sur sa partie est. L'ensemble des travaux pourrait être réalisé pendant la saison hivernale 2019-2020. «A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les manœuvres des gros vapeurs posaient déjà pro-

blème. Avec ce nouveau débarcadère, Chevroux aura la même situation que celle des autres ports du lac», a relevé Olivier Duruz pour la commission du port, tout en soulignant que le nombre de voyageurs serait en augmentation. «Un investissement pour l'avenir», a renchéri pour sa part Christophe Bonny, au nom de la commission financière.

Le projet n'a toutefois pas suscité que des éloges dans les rangs du Conseil général. En cause: le faible nombre de passages (deux par jour à la belle saison) que font aujourd'hui les navires de la LNM à Chevroux. «Un aller-retour pour 2,3 millions de francs, dont 500 000 francs pour la commune, c'est cher payé», a résumé Eric Bonny. «Sans compter qu'en cas de gros vent, les navires ne pourront pas aborder», a ajouté à ses côtés une conseillère. La demande de vote à bulletins secrets de cette dernière n'a pas été retenue, car elle aurait dû être appuyée par un cinquième des membres présents. Le préavis a

finalement été adopté à main levée par 41 voix pour, 3 contre, et 5 abstentions.

### Budget légèrement déficitaire

En réponse à ces remarques, le syndic Jean-Daniel Curchod a rappelé combien ce nouveau débarcadère constitue «une aubaine» qui permettra d'améliorer le flux touristique. En aparté de la séance, l'élu a aussi indiqué que des démarches étaient entreprises avec Portalban et Cudrefin, en vue d'améliorer la desserte LNM dans cette partie du lac.

Parmi les autres points à l'ordre du jour, le Conseil a validé à l'unanimité le budget 2019. Celui-ci prévoit un déficit de 36 606 francs pour un total des charges estimé de 4,358 millions de francs. Les indemnités pour les membres des commissions du Conseil général ont été fixées à un taux horaire de 25 francs. Celles du président et de la secrétaire ont été élevées à 1000 francs.

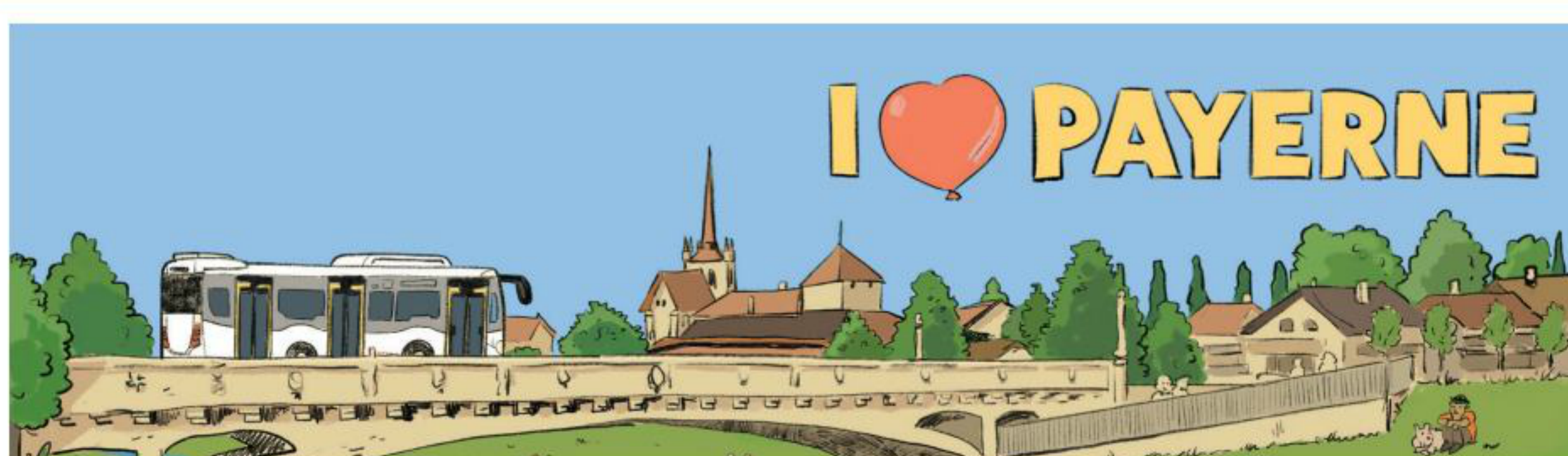
■ PIERRE KÖSTINGER

### «Dommage pour Montagny, pas pour l'Eparsé»

Le Conseil général devait aussi se prononcer sur l'adhésion de Chevroux à la future STEP régionale (L'Eparsé), qui projette de traiter les eaux usées et les micropolluants de dix-sept communes vaudoises et fribourgeoises à Payerne d'ici 2024. Si les citoyens assermentés ont accepté les statuts du projet, dont le coût global est estimé à 55 millions de francs, cela n'a pas été sans questions. Quelle conséquence, a demandé un conseiller, au sujet de la récente non-adhésion de la commune de Montagny (*lire en page 13*)? «C'est dommage pour Montagny, mais pas pour l'Eparsé», a réagi l'ingénieur Georges Roulin, du bureau CFA, venu présenter le projet. Si le refus se confirme, la STEP régionale se réaliserait sans Montagny, explique-t-il, ajoutant que cela conduirait automatiquement au retrait des communes de Corserey et Torny au projet, leurs eaux usées devant transiter par Montagny pour rejoindre

Payerne. En revanche, le retrait de la commune fribourgeoise conduirait à celui d'environ 2500 habitants sur les 24 000 habitants concernés. Cela remettrait en cause le subventionnement de 4,5 millions du canton de Vaud (qui n'intervient pas en dessous de 24 000 habitants), mais Georges Roulin se montre confiant. La croissance démographique devrait remédier progressivement à ce manque selon lui. Une autre question portait aussi sur le nombre de suffrages que comptera chaque commune au sein de la future association. Avec une population de 470 habitants, Chevroux ne comptera qu'un seul suffrage, la règle voulant que chaque commune membre compte au moins un délégué, puis un supplémentaire par tranche de 500 habitants. «Ne vaudrait-il pas mieux se baser sur l'équivalent-habitant?» a demandé la commission dans son rapport. Réponse: ce n'est pas valable juridiquement. **PK**

PUBLICITÉ



**DÈS LE 9 DÉCEMBRE DÉCOUVREZ LE BUS URBAIN DE PAYERNE**

WWW.CARPOSTAL.CH/PAYERNE

BUS URBAIN  
**Payerne**

**CarPostal**  
La classe jaune.

## Nord vaudois-Broye

## L'Hôpital de Payerne se dote d'un labo high-tech

## Santé

La nouvelle unité d'analyses de l'Hôpital intercantonal de la Broye permet d'élargir ses prestations

Des analyses de zinc, de sélénium ou de cuivre, de même que des explorations dans les domaines de la sérologie infectieuse, les hormones, des médicaments, des marqueurs tumoraux ou des vitamines. Depuis un déménagement réalisé le 14 novembre dernier, le site de Payerne de l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) bénéficie d'un nouveau laboratoire. Dévoilé mercredi, l'espace permettra de réaliser plus de 1 million d'analyses par année et a coûté 1,2 million de francs. «Auparavant, nous pouvions réaliser environ 70% des différentes analyses médicales à Payerne, alors que cette nouvelle structure nous permettra d'arriver à 80%», a présenté Philippe Jaquemet, responsable du laboratoire.

Au terme de 8 mois de travaux, le laboratoire médical, qui emploie 17 personnes pour 12 EPT et fonctionne 24 heures sur 24, descend d'un étage. Installé au rez-de-chaussée du bâtiment depuis son inauguration en 1972, il se retrouve au premier sous-sol sur une surface de 260 m<sup>2</sup>, soit 40% de plus qu'avant. «Nous étions trop à l'étroit et peinions vraiment à faire face à l'augmentation croissante des demandes d'analyses, de l'ordre de 5 à 10% par année», ajoute le responsable du site, dont le champ d'activité est réservé à l'HIB. Outre un coagulomètre ou un automate d'immuno-hématologie, l'endroit est désormais doté de deux appareils de chimie spéciale, permettant d'éviter les ruptures de flux lors de maintenances.

«À terme, ce nouveau laboratoire sera pérenne», a expliqué de son côté Laurent Exquis, directeur général de l'HIB. En effet, l'installation sera maintenue pour le nouvel hôpital, attendu à l'horizon 2022. Il s'agit des derniers travaux d'importance avant le lancement du chan-

tier d'agrandissement des lieux, pour lequel un mandat d'études parallèles pour un montant de 50 millions de francs a été lancé ce printemps.

## Pédiatrie et oncologie

L'établissement a profité de ce point presse pour présenter aussi des investissements réalisés en pédiatrie et en oncologie. Pour 400 000 francs, une unité de néonatalogie de deux couveuses a été aménagée pour le premier secteur. La prise en charge des prématurés est ainsi sécurisée dès 34 semaines de grossesse et un poids de 2000 grammes. En oncologie, 650 000 francs ont été déboursés pour gagner des places dans l'hôpital de jour et aménager une nouvelle consultation.

«À terme, ce nouveau laboratoire sera pérenne»

Laurent Exquis Directeur de l'HIB, au sujet du chantier d'agrandissement prévu

Bénéficiant d'un partenariat avec l'HFR de Fribourg dans ce domaine, l'HIB a vu le nombre de ses patients sous traitement pour un cancer croître de 17% en deux ans, soit 1612 cas à fin novembre. «Cela ne veut pas dire qu'il y a davantage de cancéreux dans la Broye, mais que nous pouvons désormais traiter davantage de cas à Payerne», rassure le docteur Charly Bulliard, codirecteur médical.

Passant du 2<sup>e</sup> au 3<sup>e</sup> étage, l'hôpital de jour d'oncologie peut désormais accueillir onze personnes simultanément au lieu de huit. Toutes les parties sont gagnantes dans cet accord, car le patient peut se faire soigner plus près de chez lui, l'HIB gagne en proximité et l'HFR désengorge ses services, tout en faisant partager ses connaissances.

Sébastien Galliker



Le nouveau laboratoire du responsable Philippe Jaquemet est doté de deux appareils de chimie spéciale. SEBASTIEN GALLIKER

## Soutien

## L'Association des amis de l'HIB vient de voir le jour

Dès le début de l'année prochaine, l'HIB pourra compter sur l'appui de l'Association des amis de l'HIB (AAHIB) pour promouvoir l'institution auprès des citoyens, des communes, des collectivités diverses et des entreprises. Selon un modèle déjà connu par la plupart des établissements de soins du pays, l'AAHIB a vu le jour le 5 décembre dernier et est coprésidée par Christelle Luisier, députée-syndi-

que de Payerne, et Éric Collomb, député fribourgeois. L'association pourra organiser des conférences médicales, solliciter des dons, tenir des stands, financer des projets particuliers et mener toutes sortes d'activités qui ne sont pas du ressort de l'hôpital. Ouverte à tous, l'AAHIB est créée dans le cadre des événements qui marqueront les 20 ans de l'HIB en 2019. S.G.

## La Côte

## Le budget de Rolle se veut une fronde contre l'État

## Finances

Plutôt que de couper dans les dépenses, les élus réduisent la facture cantonale. Un coup de force pour revoir la péréquation

Madeleine Schürch

À la veille de fêter les 700 ans de la Commune, les élus de Rolle ont retrouvé l'esprit frondeur manifesté par leurs ancêtres lors du fameux Banquet organisé en 1790 sur la place des Tilleuls pour célébrer la prise de la Bastille. En rabotant allégrement sur les factures péréquatives dues au Canton, le Conseil communal a ramené, mardi, le déficit abyssal de 9,7 millions de francs prévu au budget 2019 à... 3,7 millions. «C'est un message politique pour dire à l'État que trop, c'est trop!» résumait le chef de file du PLR Christian Hay, en rappelant que pour 10 francs d'impôts que le contribuable rollois paie au Canton et à la Commune, il ne reste que 55 centimes pour la caisse communale.

Avec l'introduction, dès janvier 2019, de la nouvelle fiscalité des entreprises (RIE III), la Commune de 6000 habitants voit sa situation financière se péjorer de manière dramatique. Ces trois dernières années, plus de la moitié de ses impôts venaient des personnes morales, soit les grandes sociétés basées dans l'A-One Business Cen-

ter. Avec des charges péréquatives en hausse et le rapatriement des capitaux aux États-Unis de l'un de ses plus gros contribuables, le budget 2019 laissait prévoir un déficit de plus de 9 millions de francs. Pour combler ce trou, l'Exécutif aurait dû augmenter l'impôt de 14,5 points. Il n'en a demandé que 8 en novembre dernier, mesure assortie d'une augmentation de l'impôt foncier, d'économies et d'une limitation des dépenses qui auraient permis de réduire le déficit à 5 millions.

## Jeux de passe-passe

Mais, au grand dam de la gauche, la droite y avait mis son veto, contraignant la Ville à maintenir son taux d'imposition à 59%, qui était encore cet automne l'un des plus bas des villes vaudoises entre 5000 et 8000 habitants. Que la Commune doive emprunter pour faire tourner le ménage communal ne semblait guère inquiéter le PLR. Son chef de groupe, Michel Deruaz, estimait que des réserves comptables constituées ces vingt derniers exercices permettaient encore de tenir le coup une année et d'attendre les chiffres réels de la débâcle. Estimant que la situation de Rolle n'est «que le reflet éclatant de l'impasse dans laquelle le système péréquatif la conduit», le PLR, pour être cohérent, a suivi la même logique avec le budget.

Après son coup de force sur l'impôt, il a conduit la Commission des finances à prendre un chemin très particulier: ignorer la hausse des charges cantonales en limitant,

«C'est un message politique pour dire à l'État que trop, c'est trop!»



Christian Hay Conseiller communal PLR

«C'est un vœu pieux. Le Canton n'entrera pas en matière si l'on n'augmente pas notre impôt»



Patrick Bréchon Conseiller communal socialiste

par amendements au budget, le total des participations de Rolle à la péréquation et à la facture sociale au ratio de 63% des revenus communaux, comme c'était le cas au budget 2018. Conséquence, la participation de Rolle passe de 28,4 millions à 22,4 millions. Quant à la part de 3,4 millions que Rolle devrait toucher sur les 50 millions versés par l'État pour compenser les effets de la RIE III, ils ont été inscrits comme subventions, et non pas comme recettes.

Doutant de la légalité de cette manœuvre, le socialiste Patrick Bréchon s'est abstenu sur ce vote. «Par ailleurs, ramener artificiellement le déficit budgétaire à 3,7 millions peut laisser croire aux citoyens que notre situation financière n'est pas si catastrophique que cela», relevait l'élus.

## Piloter à vue

Les jeux étant faits dès le refus d'augmenter l'impôt, la Municipalité comme le Conseil se sont rangés derrière ce budget coup de force, adopté à la majorité moins quelques oppositions et abstentions de principe de la gauche.

Comment l'Exécutif va-t-il gérer la situation? «On va piloter à vue. La marge d'autofinancement étant négative, on va utiliser nos liquidités, prendre l'argent qu'on devait au Canton et recourir à l'emprunt pour faire tourner le ménage communal», explique le syndic Denys Jaquet, qui espère que les rentrées seront plus élevées que prévu. «S'il y a quelque chose d'illégal dans le budget, ce ne pourra pas être le cas aux comptes.»

## Un accord trouvé à Lonay dans l'affaire de l'EMS

## Litige

La Commune recevra une compensation financière, tandis que les appartements sont maintenus en vente libre

Dénouement heureux dans l'affaire de l'EMS La Gracieuse. C'est en tout cas ce qu'affirment les parties concernées. Dans un communiqué commun, la Commune de Lonay, Le Parc SA, entité qui gère l'établissement, et la société immobilière Les Terrasses du Parc SA annoncent qu'un «accord préservant les intérêts de tous a pu être trouvé».

Pour rappel, le village a vendu en 2011 une parcelle à Le Parc SA à un prix préférentiel afin de permettre la construction d'un EMS de 68 logements protégés, de deux commerces, d'un parking souterrain et de places de parc extérieures. Durant l'été 2018, la mise en vente des appartements en question à l'ensemble de la population avait provoqué de vives réactions au sein du Conseil communal et des citoyens lonaysans. Beaucoup ne comprenaient pas comment des biens présentés comme destinés aux seniors dans le préavis voté sept ans plus tôt pouvaient finir en vente libre.

Quant au syndic, Philippe Guillemin, il a également constaté que «le concept avait évolué d'une façon non concordante aux objectifs et conditions fixés à la base». Dès lors, la Municipalité et les acteurs du projet d'extension du Domaine de La Gracieuse se sont concertés pour trouver une solution.

Et il a été décidé que Le Parc SA n'exécuterait lui-même que la partie liée à la construction de l'EMS. Les appartements seront quant à eux réalisés séparément par Les Terrasses du Parc SA, avec revente en lots PPE, «entièrement libres de toutes conditions s'agissant des utilisateurs (propriétaires et/ou locataires)».

«Quand on a eu notre première séance à huis clos, on ne s'attendait pas à une issue si favorable»



Luc Giezendanner Conseiller communal lonaysan

Les logements ne seront donc pas réservés aux seniors comme l'imaginait l'organe délibérant au moment de valider la cession du terrain «au rabais». Le syndic, Philippe Guillemin, assure cependant que le village recevra une «compensation financière» dont le montant n'a pas été communiqué. Des nouvelles qui ont ravi les conseillers communaux. À l'image de Luc Giezendanner: «C'est une très bonne solution. Quand on a eu notre première séance à huis clos il y a deux mois, on ne s'attendait pas à une issue si favorable.» R.C.

## Région de Nyon Des Mérites sportifs réunis

Les Mérites sportifs des communes de Gland et de Nyon seront remplacés dès 2019 par des Mérites régionaux sous l'égide du Conseil régional. La dotation des prix (15 000 francs au total) est augmentée et la cérémonie pour leur remise sera de plus grande envergure afin de mieux mettre en valeur les lauréats. Un appel aux candidatures est lancé pour trouver les meilleurs sportives et sportifs, espoirs féminin et masculin, équipes féminine et masculine, ainsi que la personnalité sportive et le bénévole de l'année. Les candidatures peuvent être déposées sur le site [www.regiondenyon.ch](http://www.regiondenyon.ch) jusqu'au 12 février. R.E.

## Des films en cadeau

Nyon et Gland Le festival Visions du Réel et les Communes de Nyon et de Gland offrent deux représentations gratuites samedi aux amateurs de documentaires. Le premier («Le chien jaune de Mongolie») sera projeté à 11h au Capitole, à Nyon. L'entrée est libre mais les réservations, à faire au cinéma, sont possibles. Le second, «L'histoire du chameau qui pleure», sera visible à Grand-Champ, à Gland, à 17h. Réservations sur [www.grandchamp.ch](http://www.grandchamp.ch) à chaque fois, un goûter de Noël sera servi au terme de la séance. R.E.

## Veillée de Noël

Mont-sur-Rolle Le chœur mixte Chantegrive anime une veillée de Noël jeudi soir à 20h au temple du village. R.E.

## Nouveaux bus



Les Transports publics nyonnais ont acheté deux bus articulés qui sont entrés en service avec le nouvel horaire. Les véhicules, d'une capacité de 138 voyageurs, circuleront sur les lignes suburbaines 810, 811 et 815. Aux heures de pointe, ils permettront d'éviter les doublons, c'est-à-dire l'engagement de deux bus sur le même trajet. Ce qui était le cas pour prendre en charge tous les écoliers qui se rendent à l'école le matin. R.E.

## Échichens Crédit d'étude accordé

Le Conseil communal a accepté d'octroyer 140 000 francs dans le but d'étudier la rénovation de la salle polyvalente et le remplacement du Collège de Bellicot. La première, construite il y a plus de trente ans, est dans un «triste état», selon les mots du syndic Daniel Meienberger, et doit connaître d'importants travaux, tandis que l'école, vieille d'une cinquantaine d'années, arrive en fin de vie et représente un véritable gouffre énergétique. Le Conseil devrait voter un crédit de construction en septembre 2019 pour ces deux bâtiments, pour lesquels la Municipalité espère trouver des synergies. B.C.

## La poste quitte le centre-ville

**Avenches** » La poste avenchoise va déménager du centre-ville au centre commercial avenchois Milavy, où elle entrera en fonction au printemps 2019, comme l'annonce un communiqué du géant jaune. Il aura notamment des guichets et une zone d'information. Les clients pourront y réaliser des opérations en libre service. Un automate permettra également de retirer des colis 24 h sur 24. «Les six employés resteront tous là», précise Laurent Savary, responsable communication pour la Suisse romande.

Plusieurs raisons motivent ce déménagement. Outre l'amélioration de l'accessibilité, le porte-parole évoque les festivals avenchois lors desquels les camions postaux accédaient difficilement au centre-ville. «Nous voulons aussi aller à la rencontre des clients, qui pourront faire leurs courses et passer à la poste sur le même site.» Quant au bâtiment actuel, il a été vendu à plus d'un million de francs à la commune, selon le secrétaire municipal Eloi Fellay. La future affectation n'est pas encore connue. » **LISE-MARIE PILLER**

## Nouveau laboratoire à l'hôpital broyard

**Payerne** » L'Hôpital intercantonal de la Broye à Payerne inaugure des structures toutes neuves.

«Trois réalisations majeures ont été faites. Il s'agit des derniers travaux importants avant l'extension de notre bâtiment prévue à l'horizon 2023», a souligné Laurent Exquis, directeur général de l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB), hier lors d'une conférence de presse. L'investissement s'élève à plus de deux millions de francs.

Un nouveau laboratoire a été construit pour 1,2 million, 40% plus spacieux que le précédent. Il permettra d'effectuer une palette plus large d'analyses, par exemple du zinc, du sélénium et du cuivre. Des analyses quotidiennes peuvent désormais être faites dans le domaine de la sérologie infectieuse, des marqueurs tumoraux ou encore des médicaments. Deux nouvelles machines effectueront plus de deux millions d'analyses par an. «Le nouveau laboratoire couvre 80% des analyses qui doivent être faites

contre environ 70% auparavant. Ce qui ne peut pas être fait ici ce sont des analyses rares», précise Philippe Jaquemot, responsable du laboratoire. Les nouvelles infrastructures sont en fonction depuis environ un mois. Le laboratoire emploie 17 personnes (12 équivalents temps plein) et fonctionne 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

**Des travaux** ont aussi été réalisés en pédiatrie où une unité de néonatalogie de deux places a été créée pour assurer la prise

en charge des bébés nés dès 34 semaines et pesant deux kilos. Toutes les chambres ont en outre été refaites.

Un autre déménagement aura lieu au début de l'année. L'hôpital de jour d'oncologie passera du deuxième au troisième étage. La capacité d'accueil du service, qui a connu une hausse du nombre de patients de 17% en deux ans, augmentera de 8 à 11 personnes. Une nouvelle médecin oncologue a été engagée pour répondre à cette demande croissante. » **CHANTAL ROULEAU**

L'association Rétrobus a reçu une amende car elle violait deux règlements vaudois d'application de loi

## Les vieux bus se sont mis hors-la-loi

« LISE-MARIE PILLER

**Moudon** » Rien ne va plus entre la commune de Moudon et l'association Rétrobus, qui conserve, restaure et exploite des trolleybus et autobus historiques. Possédant trois hangars dans la zone industrielle moudonoise, le groupe a écopé d'une amende de 1500 francs. Ceci via une ordonnance pénale délivrée par la Préfecture de la Broye-Vully, comme l'a expliqué la syndique Carole Pico lors de la séance du législatif de mardi.



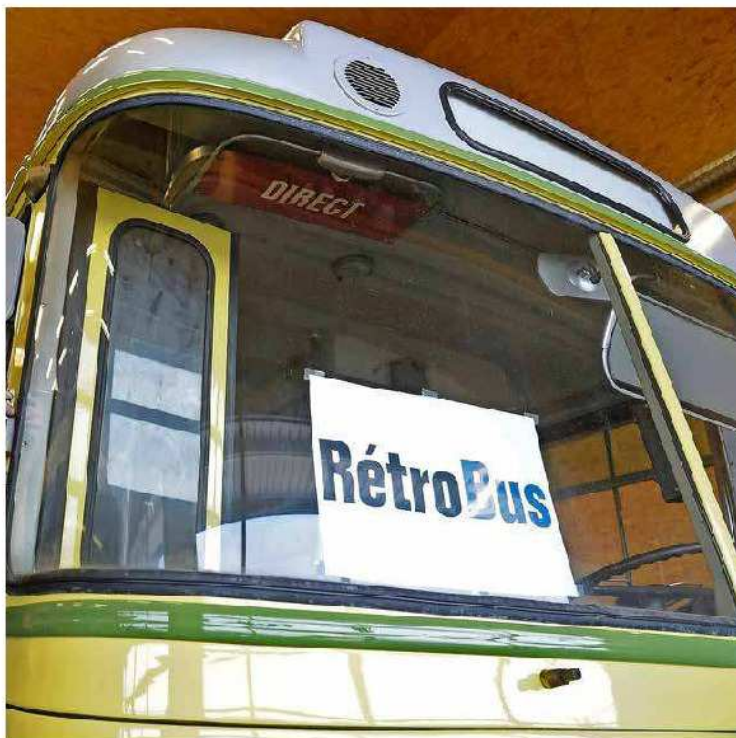
**«La commune a envoyé plusieurs courriers à Rétrobus»**

Carole Pico

Tout découle d'un problème de place sur les parcelles, avec des bus souvent serrés comme des sardines. Certains débordaient sur la voie publique. Des vidanges ont aussi été faites sur les sites sans autorisation. En clair, les règlements d'application vaudois des lois sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC) et sur la gestion des déchets (RLGD) ont été violés. «Les zones industrielles de la Pussaz et du Grand-Pré sont aussi difficilement accessibles en cas d'intervention des pompiers, tout comme une conduite d'eau à la Pussaz», ajoute la syndique, disant que la commune a envoyé plusieurs courriers à Rétrobus avant de dénoncer à la préfecture.

### Gagner de la place

Désormais, l'association a pris des engagements. Elle éliminera le maximum de bus voués à la démolition, n'en achètera



**Rétrobus existe depuis 2001. L'association se finance grâce aux cotisations de ses membres et des dons.** Vincent Murith-archives

ou n'en acceptera plus afin de réduire son parc de véhicules, dégagera l'espace pour la conduite d'eau et les pompiers. Enfin, elle veut construire une halle sur le site de Pré-Bryand. Le projet est actuellement à l'enquête. «Ces promesses ont-elles fait l'objet d'une convention? Sinon, je crains qu'il ne s'agisse de paroles en l'air», a jugé Charles Charvet (entente moudonoise) lors des questions. Une rencontre est prévue, a répondu la syndique, lors de laquelle l'établissement d'une convention peut être une option.

Des propos qui n'ont pas tempéré les ardeurs de Charles Charvet, qui a déposé avec Michel Piguët (ps) un postulat signé par une dizaine d'autres conseillers communaux, dont la transmission à la municipalité a été approuvée à l'unanimité par l'assemblée. L'objectif est de s'assurer que l'extension de Rétrobus respecte les exigences fédérales, cantonales, régionales et locales. Il s'agit aussi de s'assurer que les locaux actuels soient «mis aux normes» ou «supprimés».

### Oppositions collectives

Charles Charvet et Michel Piguët ont encore invité les conseillers à s'opposer au projet de nouvelle halle dans le cadre de la mise à l'enquête et ont recueilli une trentaine de signatures. Un acte quelque peu illogique selon le conseiller Nicolas Martin (plr). Comme la nouvelle halle doit remédier au manque de place, ces oppositions ne constitueraient-elles pas un frein? a-t-il demandé. «La municipalité décidera si elle lève les oppositions à l'issue de la mise à l'enquête», a répondu Charles Charvet, estimant que l'action renforçait la position de l'exécutif.

Quant à Rétrobus, un membre du comité estime que les «principaux intervenants de la séance du législatif» ont cherché à «nuire à l'association de manière infondée sans l'avoir contactée au préalable», dit-il sans vouloir créer la polémique. Il ajoute attendre avec impatience la concrétisation de la halle, qui permettra d'éviter aux bus de souffrir des intempéries. Un point de situation et une communication seront faits l'année prochaine. »

## Discussion sur les parcsages de 30 minutes

**Outre le litige opposant la commune à l'association Rétrobus, d'autres points ont été abordés durant l'assemblée de mardi.**

**Budget** Le budget 2019 table sur un déficit de 138 000 francs pour un total des charges de 28,8 millions de francs alors que pour 2017 et 2018, les prévisions financières avaient été bénéficiaires. Cela s'explique par les frais découlant de la construction de l'école du Fey ainsi que de sa salle de gymnastique. La commission financière a précisé que ce budget était «très légèrement négatif» et illustrait la «situation très tendue que devra affronter la commune en 2019», par exemple avec les conséquences de la RIEIII. Un avenir qui a éveillé les craintes d'un membre du législatif, redoutant que les caisses soient bientôt vides. Et le municipal

Olivier Barraud d'évoquer la pérennité financière intercommunale, où les communes plus riches aident les plus pauvres. «Nous faisons des budgets serrés pour pouvoir mettre des liquidités de côté et préparer des projets tels que le réaménagement du centre-ville», a-t-il ajouté.

**Parcage** Présenté au législatif, le rapport d'étude sur le concept de stationnement à Moudon a suscité passablement de commentaires. Les idées restent les mêmes que celles présentées par la municipalité en automne dernier. A savoir, une durée de stationnement de 30 minutes dans le centre-ville et plus longue un peu plus loin afin de permettre davantage de parcsages. Certains conseillers se sont demandé ce que les automobilistes auraient le temps de faire durant trente minutes excepté «aller aux toilettes».

D'autres ont voulu que le centre-ville passe plutôt en zone piétonne ou ont craint que les gens désertent les restaurants, faute de temps de parcage suffisant. L'assemblée a aussi indiqué qu'il faudrait beaucoup de contrôles pour faire respecter les 30 minutes. L'ingénieur qui a présenté le projet, Pedro de Arango, a entre autres répondu qu'il existerait des places de plus longue durée à 7 minutes de marche du centre-ville. Quant à la municipalité, elle étudiera ces questions et reviendra avec un projet de règlement sur le stationnement.

**Raccordement** Un crédit de 230 000 francs permettra d'étendre le réseau communal d'eau potable et de défense incendie, ainsi que de reprendre des installations d'évacuations d'eaux usées à la route de Sottens. » **LMP**